

# REGLEMENT SPORTIF – FENOTTES 2018 – CATEGORIE U18 F

Le présent règlement concerne la catégorie U16, U17 et U18 Féminines joueuses nées en 2000, 2001 et 2002.

Les rencontres se disputeront sur les terrains (surfaces synthétique & herbe naturelle) du Clos Layat 260 route de Vienne 69008 Lyon.

Les équipes pourront présenter jusqu'à 12 joueuses pour chaque rencontre dont 8 sur le terrain. Ceux-ci devront être préalablement inscrits sur la feuille de tournoi indexé à ce règlement.

Chaque équipe doit disposer de **2 jeux de maillots différents**.

L'épreuve se déroulera selon le règlement de la Fédération Française de Football et du présent règlement.

Toute contestation sera examinée par le comité d'organisation du tournoi, la décision prise sera sans appel.

## **L'arbitrage est assuré par des arbitres du District du Rhône**

Le fait de participer au tournoi implique sans réserve l'acceptation du présent règlement.

Toutes les rencontres auront une durée de 1 fois 15 minutes. Le plateau est constitué de 12 équipes.

Ce chèque sera restitué au retour du Challenge au FC Lyon, la saison suivante, un mois avant la date du tournoi si l'équipe tenante du titre ne participe pas, ou à la date du tournoi si l'équipe participe.

En cas d'annulation ou d'arrêt du « Tournoi des Fenottes 2018 », le FC Lyon restituera de fait les cautions aux clubs détenteurs.

## **QUALIFICATION DES JOEUSES**

Dès vos arrivées, vous devrez déposer votre fiche effectif à la table de marque (Prévoir vos Listing Footclubs en cas de besoins).

**Le tournoi est strictement réservé aux joueuses titulaire d'une licence FFF.**

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire une série de 3 coups de pied au but (par équipe et avec 3 joueurs différents) pour départager les équipes à égalités

## **PHASE 1: Brassage**

Répartition des 12 équipes dans 2 poules de 6 équipes.

Dans chaque poule toutes les équipes se rencontrent et se voient attribuées des points en fonction de leur résultats (3 pts pour une victoire, 1 pts pour un nul, 0 pt pour une défaite et -1 pt pour un forfait).

A l'issue des matches de poules il est établi un classement prenant en considération l'ordre suivant:

- 1- Nombre de points
- 2- Goal average particulier
- 3- Meilleure attaque
- 4- Goal average général
- 5- Série de 3 coups de pied au but (par équipe et avec 3 joueurs différents) pour départager les équipes à égalités

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place se qualifient pour le Tournoi Principal.

Les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> se qualifient pour le Tournoi Complémentaire.

## **PHASE 2 : Second Brassage**

8 équipes sont réparties au sein des différents quarts de finale du tournoi Principal

- En cas d'égalité sur une rencontre à élimination directe, les deux équipes seront départagée par une série de Tirs aux but (3 Tireuses puis mort-subite)

4 équipes sont réparties en 1 poule de 4 équipes au sein du tournoi Complémentaire

- En cas d'égalité au classement final, les règles de départage sont identiques à elles de la première phase